

# DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	67	DÉLIBÉRATION N°	16/2023
Membres présents :	38		
Nombre de pouvoirs :	4	SÉANCE DU	29 JUIN 2023
Nombre de votants :	42		

Date de convocation : 25 juin 2023

Date d'affichage : 5 juillet 2023

Le vingt-neuf juin deux mille vingt-trois, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Socio-Culturelle de CEPOY en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** MMES et MM.

CCCFG : MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MOREAU Philippe, DE WILDE Florent.

3CBO : BETHOUL Christophe, CHEVALIER Jean Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, DESNOUES Jean-Pierre, HAMON Stéphane, MONIN Ghislaine.

CC4V : BERNARD Françoise, DHAMS Hélène, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME : BILLAULT Jean-Paul, BOUQUET Christophe, CARNEZAT Marie-Laure, CHARLES Valerie, COULON François, DEMAUMONT Franck, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean Marie, DUPATY Gérard, FAURE Cyril, GAILLARD Michel, GODET Eric, GUERIN Régis, JOLIVET Thierry, De LAPORTE Hélène, LAVIER Jean-Charles, LELIEVRE Gérard, LORENTZ Gérard, MANAI AHMADI Asma, MASSON Olivier, MASTYKARZ Catherine, TERRIER Charles, VAREILLES Philippe.

**ABSENTS EXCUSÉS :** MMES et MM.

CCCFG : COUTEAU Evelyne, JOBET Yohan, MARTINON Pierre, WURPILLOT Stéphanie.

CC4V : BERTHAUD Jean, FACY Joël,

AME : BASCOP Valérie, BOUSCAL Fabrice, CHRISTODOULOU Alexis, GABORET Grégory, GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, LEON Fabien, TOURATIER Claude

**POUVOIRS :** Monsieur JOBET Yohan a donné pouvoir à Monsieur MALET Jean-Jacques, Monsieur BOUSCAL Fabrice a donné pouvoir à Madame CHARLES Valérie, Monsieur CHRISTODOULOU Alexis a donné pouvoir à Monsieur MASSON Olivier, Monsieur LEON Fabien a donné pouvoir à Monsieur DIGEON Benoît.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2023

Application agréée E-legalite.com

**Secrétaire de séance :**

Madame MARTIN Valérie est nommée secrétaire de séance.

**VALIDATION DU SCHEMA TOURISTIQUE**

---

**VU** la délibération du 04 mars 2020, n°20-2020 du Comité Syndical, créant le poste de Chargé de mission développement touristique du PETR Gâtinais montargois conformément au profil de poste prédéfini et dans les conditions susmentionnées.

**LU** la première version du schéma de développement touristique du PETR Gâtinais montargois élaboré par Tourisme Loiret entre 2018 et 2019.

**RAPPELLE** Le schéma de développement touristique actuel a été construit et validé entre 2018 et 2019 par L'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du département du Loiret. En 2020 a été recrutée une chargée de développement touristique pour débiter la mise en action de ce schéma pour les deux années suivantes.

Ces années ont permis la création d'une image et d'une marque de destination « le Gâtinais il vous plaît » qui a été déclinée en différents supports de communication pour débiter la promotion du territoire et de ses offices de tourisme auprès des habitants et des potentiels touristes. Une carte touristique, un chéquier promotionnel, les réseaux sociaux ou encore le site internet de Gâtinais tourisme ont ainsi été créés. C'est aussi un travail de mise en réseau via l'élaboration du plan de formation et du réseau d'ambassadeurs de la destination qui a été débuté. Le poste de chargé de développement touristique a aussi été un appui pour créer de nouvelles opportunités de développement sur le territoire, comme c'est le cas du projet Pays à vélo qui se poursuit encore aujourd'hui.

En 2023, après le départ de la chargée de développement touristique et de ce premier bilan, un nouveau recrutement a eu lieu et, avec cela, une volonté de mettre à jour ce schéma en collaboration avec les EPCI et leurs offices de tourisme.

Une réunion technique a donc eu lieu en janvier dernier, suivi d'un travail en interne d'actualisation des données touristiques, de recensement de l'offre, de recherche des tendances actuelles et des stratégies régionales et départementales, etc. En utilisant ces éléments et en reprenant les remarques et attentes des acteurs publics rencontrés, la rédaction d'une nouvelle version des enjeux, axes et actions du prochain schéma a débuté. Voici les enjeux et les axes mis à jour :

Enjeu 1 : renforcer cette nouvelle image commune autour de la marque « Le Gâtinais il vous plaît »

- Axe 1 : poursuivre le travail de communication pour un rayonnement plus fort
- Axe 2 : rassembler les professionnels et les particuliers autour de la promotion de leur territoire

Enjeu 2 : appuyer et coordonner les actions menées localement

- Axe 1 : participer au développement de la mobilité active (à vélo, à pied) pour valoriser le slow-tourisme
- Axe 2 : soutenir les projets de chacun

Enjeu 3 : inscrire notre développement dans une démarche de tourisme durable, responsable

# DÉLIBÉRATIONS

N°16/2023

- Axe 1 : sensibiliser
- Axe 2 : agir

Un Comité de Pilotage en juin a été programmé pour présenter ce nouveau document aux différents partenaires afin de prendre en compte leurs commentaires et leurs remarques sur cette mise à jour et d'effectuer les dernières modifications.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**VALIDE** ce nouveau schéma de développement touristique du PETR Gâtinais montargois.

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,  
Frédéric NÉRAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2023

Application agréée E-legalite.com